



L'intelligence artificielle au service des apprentissages

publié le 11/06/2026 - mis à jour le 12/06/2026

Deux projets articulant enseignement et évaluation au Lycée Saint Exupéry de La Rochelle

Descriptif :

Au Lycée Saint Exupéry de La Rochelle, et au croisement de deux démarches, l'IA contribue à l'évaluation des élèves au service des apprentissages et de la remédiation.

Sommaire :

- Origine des projets
- Environnement
- Objectifs
- Exemples de déroulé de séance
- Effets et premiers bilans observés
- Fragilités du dispositif
- Pistes d'amélioration
- Conclusion

L'irruption des **intelligences artificielles génératives** dans le monde éducatif suscite autant d'interrogations que d'attentes. Entre craintes liées aux usages non maîtrisés et perspectives d'innovation pédagogique, les équipes enseignantes sont amenées à **repenser certaines** de leurs **pratiques**.

En septembre 2025 au [Lycée Saint-Exupéry](#) de La Rochelle, cette réflexion a donné lieu à deux initiatives complémentaires : une coopération [Erasmus+](#), étalée sur deux ans, consacrée à l'intégration de **l'intelligence artificielle** dans les **apprentissages** et une expérimentation portant sur son utilisation dans le domaine de **l'évaluation**.

Loin de constituer deux projets indépendants, ces démarches s'inscrivent dans une même logique d'expérimentation. Elles reposent sur une conviction commune : l'intelligence artificielle ne représente pas une finalité pédagogique mais un outil susceptible de favoriser la **réflexion**, l'explicitation des **apprentissages** et le **développement professionnel** des enseignants.

Loin de chercher à les remplacer, ces expérimentations mettent au centre du jeu le cœur du métier d'enseignant : la **réflexion pédagogique et didactique**.

● Origine des projets

Les **outils** d'intelligence artificielle générative ont **profondément modifié** le paysage éducatif. Très rapidement, les enseignants ont observé que les élèves s'appropriaient ces technologies de manière spontanée, souvent en dehors de tout cadre pédagogique. Cette évolution a conduit à une première interrogation : **faut-il chercher à interdire ces usages ou apprendre à les intégrer dans une démarche éducative ?**

Parallèlement, une autre réflexion était déjà engagée autour de l'évaluation. Les enseignants constataient que les **commentaires** formulés sur les copies étaient parfois **peu exploités** par les élèves et que les démarches de **remédiation** demeuraient **difficiles à individualiser**. S'ajoute à cela les **biais** reconnus de subjectivité individuelle ou simplement de fatigue du correcteur.

La rencontre entre ces deux questionnements a progressivement conduit à une approche commune : utiliser

l'intelligence artificielle pour mieux accompagner les apprentissages et renforcer la qualité des retours pédagogiques.

« L'enjeu n'est pas d'introduire une technologie supplémentaire dans les classes, mais de construire des situations qui permettent aux élèves de mieux apprendre et aux enseignants de mieux comprendre les difficultés rencontrées. »

La participation au programme Erasmus+ a constitué une opportunité pour confronter ces interrogations à celles d'autres systèmes éducatifs européens. Les échanges ont montré que les problématiques étaient largement partagées : **accompagnement des usages, développement de l'esprit critique, formation des enseignants et évolution des modalités d'évaluation.**

● Environnement

Le projet s'inscrit dans un contexte marqué par une évolution rapide des technologies numériques et par une



Echanges de pratiques entre enseignants

multiplication des débats sur leurs usages scolaires. Les partenaires européens impliqués dans la coopération Erasmus+ ont choisi de considérer l'intelligence artificielle comme un objet d'étude autant que comme un outil pédagogique.

Le projet rassemble **cinq partenaires principaux** : la France, l'Autriche, la Hongrie, l'Estonie et l'Italie. Deux autres pays, l'Allemagne et la Suède, participent également à la dynamique du projet.

Cette démarche repose sur plusieurs principes :

- le premier consiste à maintenir la responsabilité pédagogique de l'enseignant. L'intelligence artificielle intervient comme une aide à l'analyse, à la formulation d'hypothèses ou à la préparation de ressources, mais elle ne se substitue pas au jugement professionnel. Au lycée Saint Exupéry, les enseignants ont pressenti que l'Intelligence Artificielle pourrait étayer les pratiques existantes afin d'apporter plus de solutions à un public de lycéens ayant le plus faible indice de positionnement social de l'agglomération rochelaise.
- le second principe concerne la place de l'élève. Les activités proposées visent à développer une posture critique face aux productions générées par les outils numériques. Les élèves sont invités à comparer, vérifier, argumenter et justifier leurs choix plutôt qu'à accepter automatiquement les réponses fournies. Enfin, le projet accorde une place importante au travail collectif. Les échanges entre établissements européens, les observations croisées de pratiques et les retours d'expérience permettent d'enrichir progressivement les scénarios pédagogiques.

« La coopération européenne nous permet de dépasser les discours généraux et d'observer ce qui fonctionne réellement dans les classes. »

● Objectifs

Le projet poursuit plusieurs objectifs complémentaires.

- 1- Explorer les possibilités offertes par l'intelligence artificielle pour enrichir les situations d'apprentissage. Les enseignants cherchent à développer des activités favorisant l'esprit critique, le raisonnement, l'argumentation et la démarche scientifique.
- 2- Évaluer avec l'Intelligence Artificielle. L'expérimentation vise à utiliser l'IA pour produire des retours plus détaillés, faciliter les démarches de remédiation et aider les enseignants à expliciter leurs critères d'évaluation.
- 3- Favoriser le développement professionnel. Les expérimentations conduisent les équipes à partager leurs pratiques, à formaliser leurs attentes et à construire progressivement une culture commune des usages responsables.
- 4- Développer chez les élèves une véritable éducation à l'intelligence artificielle. Il ne s'agit pas seulement d'utiliser un outil de contournement voire de fraude, mais de comprendre ses possibilités, ses limites et les précautions

nécessaires à son emploi.

« L'intelligence artificielle ne remplace jamais le jugement pédagogique ; elle constitue un support d'analyse et de réflexion. »

● Exemples de déroulé de séance

Plusieurs démarches ont été mises en œuvre. L'une d'elles concerne un travail pratique en **SVT**. Dans un premier temps, les **élèves** élaborent eux-mêmes un **protocole expérimental**. Ce travail individuel ou en groupe précède toute utilisation de l'intelligence artificielle.

Dans un second temps, les **élèves confrontent** leur proposition à celle générée par un outil d'IA grâce à une consigne précise leur demandant de vérifier la validité scientifique de leur protocole. L'objectif n'est pas de remplacer leur réflexion mais d'engager une **comparaison critique**.

Les productions sont ensuite discutées avec l'enseignant avant la réalisation effective des expériences. Les résultats expérimentaux proviennent exclusivement du travail mené en laboratoire et ne peuvent être remplacés par des informations issues de l'IA.

Cette organisation permet de faire de l'intelligence artificielle un



Travaux avec les élèves rochelais



Travail avec les élèves à Budapest

partenaire de réflexion plutôt qu'un fournisseur automatique de réponses. Une autre pratique développée dans le cadre du projet concerne le « **crash-test** » des **évaluations**. Avant de proposer un devoir aux élèves, l'enseignant demande à une intelligence artificielle de traiter le sujet en adoptant le profil d'un élève moyen. L'analyse des réponses produites permet d'identifier certaines ambiguïtés ou difficultés potentielles. Dans une expérimentation, l'outil a lui-même commis une erreur d'interprétation avant d'être

amené à corriger son raisonnement. Cette situation a conduit l'enseignant à s'interroger sur la formulation de la question et sur les obstacles susceptibles d'être rencontrés par les élèves.

« Utiliser l'IA pour tester une évaluation ne signifie pas lui déléguer notre travail ; cela nous aide à mieux anticiper les difficultés d'apprentissage. »

● Effets et premiers bilans observés

Les premiers résultats apparaissent encourageants.

Du point de vue des enseignants, les expérimentations favorisent une **explicitation plus fine** des **attentes pédagogiques**. Les **critères** d'évaluation sont davantage **formalisés** et les **échanges** entre collègues se **développent** autour des pratiques observées.

Les activités proposées conduisent également à **renouveler** certaines démarches d'enseignement. Les élèves sont plus souvent placés dans des situations de comparaison, de justification et d'analyse critique.

Concernant l'évaluation, les retours plus détaillés semblent **faciliter la compréhension** des réussites et des difficultés. Les équipes soulignent néanmoins que ces commentaires doivent être **accompagnés** pour être pleinement exploités.

Les projets produisent également des effets sur le **développement professionnel**. Les échanges européens et les expérimentations locales favorisent la constitution d'une communauté de pratiques centrée sur la réflexion pédagogique.

« L'un des effets les plus intéressants du projet est qu'il nous oblige à expliciter davantage nos attentes et nos critères d'évaluation. »

● Fragilités du dispositif

Les expérimentations mettent également en évidence plusieurs points de vigilance :

- le premier concerne les **limites intrinsèques** des outils génératifs. Les erreurs factuelles, les raisonnements approximatifs ou les interprétations erronées rappellent que l'expertise humaine demeure indispensable.
- les questions relatives à la [protection des données](#) et au **respect des cadres réglementaires** constituent également un enjeu important de souveraineté, notamment dans le contexte d'une coopération internationale. Tous les pays n'ont pas les mêmes législations concernant l'intelligence artificielle et son usage pédagogique, de même que l'autonomie des établissements dans ce domaine est très variable d'un pays à l'autre. Enfin, la majorité des outils d'IA utilisés ne sont pas français ou européens, ce qui interroge également notre souveraineté numérique.
- une autre difficulté réside dans les inégalités d'**appropriation** des outils, tant pour les élèves que pour les enseignants. Le développement de ces pratiques suppose un accompagnement et des temps de formation adaptés. Selon les enseignants partenaires du projet « évaluation », les **élèves** restent attentifs à leur seule note et ne se **saisissent pas vraiment des retours** générés par l'Intelligence Artificielle. L'équipe s'interroge sur le renouvellement du dispositif payé par l'établissement, le **rapport entre le coût et le bénéfice pédagogique** n'étant pour le moment pas totalement en sa faveur.

La question du coût pose également une limite à ces projets. Le projet sur l'évaluation repose sur le recours à un prestataire extérieur et les services payants ne sont pas anodins dans un contexte de contraction budgétaire. De même, les enseignants participants aux projets payent eux-mêmes leurs abonnements à des outils d'IA générative pour élaborer leurs cours et activités. Enfin, les élèves sont confrontés à une nouvelle fracture entre ceux qui disposent d'une offre payante et ceux qui n'ont accès qu'à des versions gratuites où, même s'ils ne sont pas inscrits, la confidentialité et le Règlement Général pour la Protection des Données ([RGPD](#)) ne sont pas respectés.

Enfin, le risque d'une utilisation purement instrumentale de l'intelligence artificielle invite à maintenir une **réflexion** permanente sur les **finalités éducatives** poursuivies. Le recours à l'IA ne peut être un substitut à tout effort cognitif des élèves comme des enseignants.

● Pistes d'amélioration

Les **perspectives** envisagées s'organisent autour de plusieurs axes :

- le premier consiste à poursuivre la **mutualisation** des ressources pédagogiques produites dans le cadre du partenariat Erasmus+. Le projet est prévu sur deux ans avec des séminaires prévus à chaque trimestre alternativement dans chacun des pays partenaires du projet.
- le second vise à **développer des actions de formation** permettant aux enseignants de mieux maîtriser les usages pédagogiques de l'intelligence artificielle. Le plan Académique de formation proposé par l'[EAFCC](#) ainsi que les parcours M@gistère constituent des ressources utiles et mobilisables par les enseignants désireux d'intégrer l'IA dans leurs pratiques, de même que les formations d'initiative locale ([FIL](#)) peuvent apporter un complément au plus près des situations spécifiques des établissements.

Les équipes souhaitent également approfondir les travaux sur l'évaluation, notamment en étudiant les conditions dans lesquelles les retours générés peuvent favoriser une véritable remédiation.

Concernant la souveraineté et l'égalité d'accès à l'IA des élèves et enseignants, l'intégration dans les Environnements Numériques de Travail (ENT) d'un outil comme peut le proposer Mistral AI permettrait de garantir une égalité des chances et un respect stricte du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD).

Enfin, le projet pourrait contribuer à la construction d'une **éducation critique à l'intelligence artificielle**, en aidant

les élèves à comprendre les mécanismes de fonctionnement de ces outils et les enjeux éthiques qu'ils soulèvent.

« La véritable innovation réside peut-être moins dans la technologie elle-même que dans les discussions et échanges pédagogiques qu'elle rend possibles. »

● Conclusion

En rapprochant une coopération Erasmus+ consacrée aux usages pédagogiques de l'intelligence artificielle et une expérimentation portant sur l'évaluation assistée, le lycée Saint-Exupéry développe une approche innovante des transformations éducatives en cours.



Séminaire ERASMUS à La Rochelle

Les premiers résultats montrent que la valeur de ces outils réside moins dans l'automatisation des tâches que dans leur capacité à soutenir la réflexion pédagogique, à enrichir les échanges professionnels et à renforcer l'accompagnement des élèves.

Ces projets invitent finalement à considérer l'intelligence artificielle comme un objet d'apprentissage, un support de coopération et

un levier d'innovation pédagogique, à condition que l'expertise humaine demeure au cœur des décisions éducatives.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.